

Le conseiller national n'abandonne pas son siège avant la fin de la législature. Le PDC sous pression

# De Buman ira au bout de son mandat

« PATRICK PUGIN

**Conseil national** » On savait que Dominique de Buman ne briguerait pas un cinquième mandat de conseiller national. Les statuts du Parti démocrate-chrétien (PDC) fribourgeois l'en empêchent. Restait cette question: lâcherait-il son siège à la fin de cette année, marquée par sa présidence de la Chambre du peuple? La réponse est tombée hier: l'élu ira jusqu'au bout. Et tant pis si cela ne sert pas forcément les intérêts de son parti.

Sa démission aurait en effet permis à Eric Collomb, premier des viennent-ensuite, de se présenter aux élections d'octobre prochain nanti du statut de sortant. Le gage d'un gain assuré de voix supplémentaires. En l'occurrence «5000 à 6000», estime le député Markus Bapst, vice-président du parti cantonal et président de la commission électorale. Peut-être davantage. A titre d'exemple, Thérèse Meyer avait hérité du siège de Joseph Deiss – élu au Conseil fédéral – en mars 1999. Sept mois plus tard, sans être jamais montée à la tribune du Conseil national, la Broyarde engrangeait près de 8000 suffrages de plus qu'en 1995.

## La confiance règne

Alors que le risque pour le PDC est réel – celui de perdre l'un de ses deux sièges au National (voir notre édition du 20 octobre) –, ce coup de pouce eût sans doute été bienvenu. «Cela aurait été plus facile», reconnaît Markus Bapst. Il préfère cependant voir le verre à moitié plein: «Le fait de n'avoir qu'une sortante (Christine Bulliard-Marbach, ndlr) est une source de motivation pour les six autres candidats de la liste», considère-t-il. Leur appétit pour le siège libéré les incitera à déployer un maximum d'énergie pour tente de se l'approprier. Les vertus de la concurrence.



Reste que le PDC doit présenter une liste «très forte» pour compenser le vide laissé par Dominique de Buman – près de 26 000 suffrages en 2015. «C'est un challenge», acquiesce Markus Bapst. Il se veut cependant confiant. Car le danger, pour le PDC, ne vient pas de la droite – ni l'UDC ni le PLR n'ont les moyens de décrocher un siège supplémentaire –, mais de la gauche. Et cette dernière n'est pas aussi tranchante qu'il y a quatre ans: elle ne peut plus s'appuyer sur les plus de 30 000 suffrages du désormais conseiller d'Etat socialiste Jean-François Steiert.

«Nous pouvons récupérer une large partie des quelque 55 000 suffrages cumulés de Steiert et de De Buman», prétend Markus Bapst. La composition de la liste démocrate-chrétienne est à bout touchant, informe-t-il encore.

Autre inconnue: les apparentements. S'il est désormais acquis



**«N'avoir qu'une sortante est une source de motivation pour les autres candidats»** Markus Bapst

qu'il n'y aura pas de large coalition entre le PDC, le PLR et l'UDC (les formations n'ont pas trouvé de terrain d'entente), la piste vert'libérale reste ouverte. Mais le PVL pourrait tout aussi bien rejoindre Verts et chrétiens-sociaux – ses partenaires au Grand Conseil – au sein de l'alliance de centre gauche. Les discussions se poursuivent.

Seule certitude: le PDC pourra compter sur l'apport des Jeunes démocrates-chrétiens, qui prévoient de lancer trois listes.

## «Le cœur léger»

De son côté, Dominique de Buman reconnaît que le parti a besoin de relèver. C'est donc «heureux et le cœur léger» qu'il remettra son mandat de conseiller national. Mais n'aurait-il pas dû, stratégiquement, l'abandonner à Eric Collomb à la fin de son année présidentielle? L'ancien syndic de la capitale ren-

voie au discours de Markus Bapst: pour eux deux, la possibilité offerte à chacun de conquérir le siège ne peut que doper les enthousiasmes des candidats.

Il est par ailleurs un dossier politique qui a poussé Dominique de Buman à ne pas écarter son mandat: le traitement, l'année prochaine par les Chambres, du message sur la Promotion économique 2020-2023. «En tant que président de la Fédération suisse du tourisme et des Remontées mécaniques suisses, je veux m'occuper de ce dossier important pour ces deux secteurs d'activité», dit-il.

Le PDC fribourgeois est ainsi fixé. S'il conserve ses deux sièges au soir du 20 octobre 2019, il pourra se féliciter de la stratégie retenue. S'il en perd un, alors d'aucuns devront sans doute rendre des comptes. »

**Dominique de Buman ne dira pas au revoir au Conseil national avant la fin de la législature.** Keystone